



**CONTRAT DE MENSUALISATION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT** à partir de  
**entre l'abonné et le SIEA** 2027

*A retourner dûment rempli (en lettres capitales) daté, signé et accompagné*

- *Du mandat SEPA*
- *Du RIB*
- *De la photocopie de la pièce d'identité de l'abonné ou des abonnés*

**A compléter**

**Compteur**

N° du compteur

Réf Abonné

Adresse du compteur :

Bâtiment :

appartement n° :

Commune :

**Titulaire du contrat** vous agissez en qualité de :

- |   |                              |                                      |                                    |
|---|------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Propriétaire   | <input type="checkbox"/> SCI | <input type="checkbox"/> particulier | <input type="checkbox"/> Locataire |
| <input type="checkbox"/> Professionnel : <input type="checkbox"/> commerçant <input type="checkbox"/> artisan <input type="checkbox"/> profession libérale <input type="checkbox"/> agriculteur <input type="checkbox"/> industriel |                              |                                      |                                    |

|  |  |   |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M<br>Nom :<br>Prénom : | <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M <span style="color: red;">ou</span><br>Nom :<br>Prénom : | Raison sociale :<br><br>Nom du représentant : |
| Né(e) le :<br>Lieu de naissance :<br><br>Dépt :                              | Né(e) le :<br>Lieu de naissance :<br><br>Dépt :  | Numéro SIRET :                                |

Adresse de réception des factures si différente

Code postal :  Commune :

Adresse mail : @

Numéro de téléphone (obligatoire)

Constitution de votre foyer pour les nouveaux arrivants pour nous permettre de procéder à l'estimation :

Merci indiquez le nombre d'adulte(s)..... le nombre d'enfant(s)..... Le nombre de bébé(s).....

## Adhésion :

Il suffit de retourner un exemplaire du présent contrat signé, accompagné du mandat SEPA et de la copie de votre pièce d'identité à SIEA Rive Droite de la Dore 15 route de l'école 63300 DORAT.

Pour l'accès à la mensualisation, vous devez être à jour du paiement de vos factures antérieures.

Après réception des différents éléments, vous recevrez un avis d'échéance indiquant le montant de vos 10 mensualités, basé sur votre consommation de référence, la date et les références bancaires du compte prélevé.

L'adhésion peut être effective en cours d'année après validation par nos services. Le nombre de prélèvements sera alors réduit en conséquence.

## Prélèvements :

Les prélèvements seront effectués le 10 de chaque mois ou le premier jour ouvrable suivant (10 mensualités maximum). Ils représentent 80 % du montant total des factures de l'année précédente, avec un prélèvement minimum de 10 €. En cas de variation significative de votre consommation, une révision de vos mensualités pourra être envisagée après accord amiable.

Vous recevrez une facture de solde établie sur la base de la consommation réelle, suite à la relève du compteur, avec déduction des mensualités versées.

Si les prélèvements ont été supérieurs à la facture annuelle, l'avoir sera automatiquement remboursé sur votre compte.

Si le montant des prélèvements ont été inférieurs à la facture annuelle, le solde restant sera prélevé sur votre compte à l'échéance indiquée sur votre facture annuelle.

Suite à la relève des compteurs, les techniciens pourront éventuellement vous laisser un avis de passage. Vous devrez nous retourner votre index ou prendre rendez-vous. Sans retour, le SIEA procèdera à une estimation qui ne pourra être révisée. Sans relève effectuée par nos techniciens durant 2 années, votre contrat de mensualisation sera interrompu.

## Modification bancaire :

En cas de modification bancaire, vous devrez compléter et adresser une nouvelle autorisation de prélèvement (mandat SEPA) au SIEA Rive Droite de la Dore, accompagnée d'un nouveau relevé d'identité bancaire (RIB).

Si vous prévenez le service avant le 5 du mois, les prélèvements seront effectués sur votre nouveau compte dès le mois suivant. Dans le cas contraire, la modification interviendra un mois plus tard.

## Changement d'adresse ou de situation personnelle :

En cas de déménagement, vente, ou changement de situation familiale (séparation, divorce, décès...), vous devrez en informer le service. Une facture soldant votre compte vous sera adressée et prélevée.

## Renouvellement de contrat :

Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de mensualisation est automatiquement reconduit l'année suivante. Vous ne devez établir une nouvelle demande que si vous avez dénoncé le contrat en cours d'année et que vous désirez mensualiser de nouveau.

## Fin de contrat de mensualisation :

Vous pouvez dénoncer votre contrat de prélèvement sans justification. Vous devez en faire la demande par écrit, en adressant votre courrier à SIEA Rive droite de la Dore avant le 5 du mois précédent une échéance. Votre paiement devra être effectué annuellement.

Suite à la relève des compteurs, les techniciens pourront éventuellement vous laisser un avis de passage. Vous devrez nous retourner votre index ou prendre rendez-vous. Sans retour, le SIEA procèdera à une estimation. Aucune révision de cette estimation ne pourra être réalisée. Sans retour durant 2 années, votre contrat de mensualisation sera interrompu.

## Echéances impayées :

A l'issue de 2 rejets de prélèvement consécutifs, vous perdrez le bénéfice de la mensualisation. Vous recevrez alors un courrier (papier ou électronique) de la part du SIEA Rive droite de la Dore vous en informant. Votre facture tiendra compte des rejets de prélèvement.

Je reconnais avoir pris connaissance des règlements de service eau et assainissement collectif en libre accès sur le site internet [www.sieardd.fr](http://www.sieardd.fr) ou au siège du syndicat.

Fait le ..... à .....

Signature du /des demandeurs

**Bon pour acceptation**

### CADRE RESERVE AU SIEA

Contrat n° \_\_\_\_\_ reçu le \_\_\_\_\_  
enregistré le \_\_\_\_\_

A signer